

CONFÉRENCE DÉBAT DU CNC-PME SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE A L'ÈRE DE LA GUERRE ÉCONOMIQUE

«L'intelligence économique doit faire l'objet d'une politique publique claire et concrète, impliquant toutes les énergies de l'État par une action vigoureuse de modernisation menée sous la haute supervision de l'État en s'inspirant des expériences sud-coréenne et asiatique». Voilà la déclaration faite par M. Mourad Preure, professeur de géostratégie et de géopolitique lors de sa conférence débat organisée, le 15 septembre dernier, par le Conseil national consultatif pour la Petite et moyenne entreprise, le CNC - PME.



L'information est le fusil dans cette guerre économique, et le renseignement est le nerf de la compétition.

Les Etats tirent leur force des puissances des firmes et leur souveraineté est directement liée aux performances de ces acteurs nationaux. Résultat, tous les moyens de l'Etat sont mis au service de la compétitivité des entreprises et leur rayonnement à l'internationale. C'est le patriotisme économique !

Intitulé La PME algérienne face au challenge de la mondialisation, compétitivité, innovation et adaptation aux changements, les défis de l'intelligence économique, l'exposé de M. Preure, également président de la commission Stratégie, études et développement au sein du CNC-PME, a été articulé autour de quatre axes : aperçu sur la mondialisation, introduction à l'intelligence économique, l'IE dans quelques pays représentatifs pour aboutir enfin à quelques éléments d'une approche développés par le CNC-PME à ce sujet.

MONDIALISATION ET PATRIOTISME ÉCONOMIQUE

M. Preure a expliqué que la mondialisation se manifeste par l'intensification des échanges commerciaux, le

développement des TIC (technologies de l'information et de la communication), la globalisation financière, l'explosion des mouvements de capitaux et l'internationalisation des entreprises aux plans du marché, de la conception, de la stratégie et du produit. Nous assistons, également, à l'extension du champ de la concurrence internationale à tous les secteurs sans exception, mais aussi à une prise de conscience d'enjeux collectifs à l'échelle planétaire tels que les questions environnementales. Cela donne lieu à l'instantanéité de l'information et l'entreprise nationale se trouve face à une concurrence venant de toutes les parties du monde, comme elles peuvent avoir accès à des marchés lointains. Un nouvel environnement s'installe à telle enseigne que la notion de territoire n'a plus de sens, les firmes se trouvent affranchies des Etats et la notion de réseau supplante celle du territoire. →



Les Etats tirent alors leur force des puissances des firmes et leur souveraineté est directement liée aux performances de ces acteurs nationaux. Résultat, tous les moyens de l'Etat (administration, diplomatie, renseignements, etc.) sont mis au service de la compétitivité des entreprises et leur rayonnement à l'internationale. C'est le patriotisme économique.

Il appartient alors aux Etats de mondialiser leurs politiques économiques. L'entreprise, elle, travaille à augmenter sa compétitivité par l'innovation, se protéger contre des concurrents qui peuvent être à la fois des partenaires, en dissimulant ses intentions stratégiques, en s'informant (voir puisque nous sommes vus), en agissant en amont de l'événement, en ayant recours à l'influence et le lobbying. C'est donc toute une transformation, basée sur les TIC, que doit opérer l'entreprise pour survivre. La menace qui pèse de manière permanente sur son propre marché se résume par des concurrents innovants qui se trouvent à des milliers de kilomètres, à l'autre bout de la planète par le fait des réseaux numériques.

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, UNE POLITIQUE PUBLIQUE

L'Etat, par patriotisme économique, est alors appelé à intervenir par une politique publique pour défendre le périmètre stratégique de l'économie. Cette politique repose sur la compétitivité, pour permettre l'accès des entreprises nationales aux standards de performance et marchés mondiaux, sur la sécurité pour délimiter et protéger le périmètre stratégique, sur l'influence pour soutenir le développement des champions nationaux, des PME et des universités. Si l'IE est la collecte, le traitement, la diffusion et la bonne utilisation de l'information, selon des objectifs prédéfinis, il se trouve qu'on assiste aujourd'hui à une surabondance de l'information que la conférencier qualifie de «chaotique». Or, il y a nécessité de traiter cette information pour lui donner un sens et une valeur ajoutée. Il avance le chiffre de 6 milliards d'informations sur le web, visible et invisible.

Autant dire, «retrouver une aiguille dans un champ de foin». Il faut donc savoir ce qu'on veut pour ne pas se perdre. Voilà un domaine où émergent de nouvelles compétences dont ont besoin les entreprises : un travail de traitement et d'authentification de l'information avant sa validation.

M. Preure rappelle dans ce sens les dix principes qui fondent l'intelligence économique. Ceci est directement lié à des qualités de la ressource humaine. Il faut être offensif vis-à-vis de ses concurrents, collecter l'information pertinente, être à l'écoute, pratiquer l'analyse avec rigueur et méthode, échanger et partager l'information au sein de son entreprise, structurer, diffuser, mémoriser et protéger l'information, résister à la

La NASA joue un rôle d'appui aux entreprises américaines avec son réseau Echelon de surveillance électronique déployé partout dans le monde. Pour rappel, le Cohen Act, adopté en 1996, définit comme infraction la notion de vol de secret d'affaires et la punit.

dictature de l'événement pour comprendre la tendance ou l'événement caché, agir en amont de l'événement par l'influence, la communication, le lobbying, voire la contrainte, sensibiliser ses collaborateurs à la discrétion, considérer que l'on est soi-même sous surveillance et par-dessus tout, préserver son savoir-faire.

INFORMATION STRATÉGIQUE ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

Il apparaît donc clairement que l'information est le fusil dans cette guerre économique, et le renseignement est le nerf de la compétition. Mais toutes les informations n'ont pas la même valeur et il faut savoir poser les bonnes questions : que nous préparent nos concurrents ? Que préparent les Etats dont sont issues ces firmes ? Que pouvons-nous faire ? Et

que peut faire notre Etat ? Il est aussi utile de savoir que la valeur de l'information stratégique a une durée de vie, l'intérêt d'une information est qu'elle parvienne aux centres de décision souvent une semaine à un mois avant événement pour constituer un avantage stratégique par rapport aux concurrents. Elle s'intéresse aussi aux hommes qui animent les firmes concurrentes (connaître leurs forces et faiblesses), à la politique pour savoir quels seraient les impacts des politiques gouvernementales et des traités entre Etats sur les firmes concurrentes, mais aussi quels hommes politiques et journalistes serviraient-ils les intérêts de notre pays et de nos entreprises. Enfin, l'information stratégique est à la base de tout lobbying.

Quant à la veille technologique, dimension essentielle de l'intelligence économique, elle consiste à recueillir les informations permettant de devancer les innovations technologiques, à identifier la ou les technique (s) ou technologie (s) mise (s) en œuvre par ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires et ses concurrents. Faire de la veille technologique, c'est aussi se consacrer au développement des technologies, aller vers leur consommation active, faire du reverse engineering et surveiller les menaces technologiques émergentes. Le conférencier ne manque pas de fixer les notions par des définitions précises. Ainsi, l'information élaborée, évaluée, vérifiée, recoupée et analysée, devient une connaissance, un savoir confidentiel. L'important n'est pas d'accéder à une information, mais de la transformer en connaissance.

OÙ EN SONT LES PAYS DÉVELOPPÉS ?

M. Preure passe en revue ensuite quelques expériences de pays pratiquant l'intelligence économique. Il fait remarquer que la France a accusé un certain retard avant de produire deux grands rapports : le rapport Martre de 1994 (Intelligence économique et stratégie des entreprises) et le rapport Carayon de 2003 (Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale). →

L'important n'est pas d'accéder à une information, mais de la transformer en connaissance.



→ La France dispose ainsi d'un Haut responsable à l'intelligence économique nommé auprès du Premier ministre et administrativement relié au secrétariat général de la Défense nationale. Elle dispose également d'une Délégation générale à l'Intelligence Économique créée au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Les ministères des Affaires étrangères et de la Défense ont nommé chacun un Haut responsable à l'Intelligence Économique et des Comités d'intelligence économique se forment dans les régions. Il a été ainsi proposé aux PME à forte croissance, en juin 2005 dans le Mémento sur le renseignement économique du ministère de la Défense, d'adopter le savoir-faire et les méthodes du renseignement militaire. Même si M. Juillet avait indiqué que «le plus dur est de sensibiliser les entreprises à mille lieu de penser à ça», le MEDEF (Mouvement des entrepreneurs de France) est fortement engagé dans la promotion de l'Intelligence économique, a indiqué le conférencier à l'assistance.

ETATS-UNIS : L'ENGAGEMENT DE LA CIA ET DE LA NASA

Aux Etats-Unis, depuis 1988, la loi donne au Président la possibilité de bloquer ou de suspendre tout projet d'acquisition ou de fusion qui menacerait la sécurité nationale. Les projets d'investissements étrangers sont soumis à un comité ad hoc. Autre signal du degré d'engagement de ce pays dans ce domaine, la consécration, en 1992, par Robert Gates, directeur de la CIA des 2/3 de son budget à la recherche d'informations économiques sur instruction du pré-

sident Bush. Quant aux président Clinton, très sensible à la défense des intérêts économiques de son pays, il a créé en 1993 le National economic Council chargé de fournir la meilleure information sur l'économie. Il a depuis réintégré le National Security Council. D'autres organismes sont chargés de la protection de l'information technologique et économique, de la mobilisation de toutes les ressources de la nation autour des grands contrats internationaux, de l'utilisation de l'influence de même que la NASA joue un rôle d'appui aux entreprises américaines avec son réseau Echelon de surveillance électronique déployé partout dans le monde. Pour rappel, le Cohen Act, adopté en 1996, définit comme infraction la notion de vol de secret d'affaires et la punit.

A l'issue de son exposé, et pour la relance de la PME, M. Preure recommande, entre autres, une culture managériale moderne fondée sur une perception exacte des enjeux concurrentiels et de l'évolution de l'environnement, une articulation avec l'université et la recherche, une maîtrise de l'information et le fonctionnement en réseau entre les PME, les collectivités locales et les universités. Les actions de l'Etat doivent se concentrer autour du renforcement structurel et managérial, le développement scientifique et technologique, le développement de «grappes industrielles» ou systèmes de production locaux par la mise en réseau de PME, l'émergence d'un nouveau modèle d'entreprise plus flexible et innovante et l'apparition de réseaux de compétitivité composés de PME et universités. ■

Synthèse Yasmine Ferroukhi

B R È V E S

Travaux publics La réalisation de port en eau profonde devra être le fait de l'Etat

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé le 21 septembre que "toute réalisation de port en eau profonde, devra être le fait de l'Etat et s'inscrire dans la stratégie nationale de développement". Le chef de l'Etat a soutenu, au cours d'une réunion restreinte d'évaluation consacrée au secteur des Travaux publics, que le gouvernement est dans l'obligation de "veiller à exploiter toute opportunité de création de nouveaux ports ou abris de pêche". Cette déclaration du président de la République s'apparente à un nœud de la part de l'Etat à l'idée de Issaad Rebrab, président de Cevital, de réaliser un grand port commercial au centre du pays dans le cadre du projet «CAP 2015». ■

CNMA Les activités d'assurance reconduites pour une année

Les activités d'assurance de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ont été reconduites pour une période transitoire d'une année par un arrêté du ministre des finances publié dans le dernier numéro du Journal Officiel. Cet agrément transitoire a été accordé à cette Caisse en application de l'ordonnance de 1995 relative aux assurances et du décret exécutif de 1996 fixant les conditions d'octroi d'agrément aux sociétés d'assurance. ■

LE CNC-PME LANCERA SES ATELIERS DU CHANGEMENT UN PROJET EN ATTENDANT DES RÉSULTATS



Le Conseil national consultatif pour la promotion de la Petite et Moyenne entreprise, le CNC-PME, a fait savoir le 15 septembre dernier, par la voix du président de sa Commission Stratégie, études et développement, M. Mourad Preure, qui animait une conférence débat portant sur la PME face aux défis de l'intelligence économique, que cette instance va lancer ce qu'elle a appelé "Les Ateliers du changement". Il s'agit d'organiser des rencontres entre entreprises, associations professionnelles, universités régionales et collectivités locales pour engager des discussions autour des contraintes de l'entreprise algérienne face à la mondialisation et faire émerger les solutions adéquates par la mise en réseau opérationnel. «Une démarche innovante pour construire un système d'intelligence économique qui sera les yeux des entreprises, des universités et des collectivités locales», a expliqué M. Preure. Le CNC-PME informe dans un document que les rencontres seront organisées dans de grandes régions. Il est d'abord envisagé l'organisation de six ateliers par régions (Annaba/Constantine, Béjaïa/Sétif/Bordj Bou Arréridj, Sidi Bel-Abbès/Tlemcen, Ouargla/Grand Sud, Batna/Est, Blida/Centre). Il ne nous a pas été donné plus de préci-

sion sur le choix des régions, ni la date de démarrage des ateliers, la démarche étant encore à l'étape de projet. «L'objectif sera d'enclencher un cercle vertueux, une dynamique de changement qui libérera l'énergie des PME, créera des synergies entre elles et avec les universités et collectivités locales en même temps qu'elle multipliera les potentiels», lit-on encore. Il est aussi ambitionné à travers cette démarche, «la mutualisation des actions entre les PME de la même région ou de la même filière dans des régions proches (centrales d'achat, services d'ingénierie, de contrôle qualité, de maintenance lourde, etc.), la mise en place de systèmes d'intelligence économique au niveau des PME, des réseaux de PME ou des collectivités locales», entre autres. Le CNC-PME a aussi exprimé par cette même occasion son intention de s'y investir «très fort et apporter sa contribution aux côtés du ministère de la PME et de l'Artisanat, en matière de formation et d'ingénierie du changement».

Une rencontre annuelle sera organisée avec le ministère de tutelle pour évaluer les résultats des Ateliers du changement dans chaque région et filière pour faire émerger les meilleures pratiques appelées à être généralisées. ■

Yasmine Ferroukhi

BRÈVES

Sonatrach Plus d'un milliard de m³ de GNL produits depuis 1964

Le groupe Sonatrach a enregistré le 13 septembre une production cumulée de gaz naturel liquéfié (GNL) de plus d'un milliard de mètres cubes (m³) depuis le démarrage du premier complexe GNL en 1964, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué. Le vaste programme de rénovation des quatre complexes de Sonatrach a largement contribué à atteindre ce résultat, selon la même source. Ainsi, les productions cumulées depuis 1964 de ces 4 complexes de liquéfaction de GNL (GL4Z, GL1K, GL1Z ET GL2Z) ont atteint respectivement 83.500.343 m³, 218.677.511 m³, 331.305.502 m³ et 366.562.057 m³, soit une production cumulée de 1.000.045.413 m³. ■

Production de gazon synthétique Réalisation d'une usine Boumerdès

Un projet d'une usine de fabrication de gazon synthétique de dernière génération est en cours de réalisation à Boumerdès, a-t-on appris de son promoteur, Derriche Hacène. L'achèvement de ce projet est attendu vers la fin 2008, échéance qui verra également son entrée en production, a indiqué cet investisseur, qui a fait part de son obtention du permis d'exploitation officielle de la part de la Fédération internationale du football (FIFA), fait certifiant, selon lui, de la conformité de ce projet aux normes de cette instance sportive internationale. ■